

Le Saint-Synode a examiné plusieurs questions relevant de la sphère des relations ecclésiastiques extérieures



Service de communication du DREE, 16.03.2023. Le 16 mars, le Saint-Synode de l'Eglise orthodoxe russe s'est réuni sous la présidence de Sa Sainteté le patriarche Cyrille de Moscou et de toutes les Russies.

Les membres du Synode ont entendu le rapport du métropolite Antoine de Volokolamsk, président du Département des relations ecclésiastiques extérieures du Patriarcat de Moscou, sur son discours à distance devant le Conseil de sécurité de l'Organisation des nations unies, le 17 janvier. Avec la bénédiction de Sa Sainteté le patriarche Cyrille de Moscou et de toutes les Russies, Mgr Antoine avait énuméré les principaux fait de restrictions des droits des fidèles de l'Église orthodoxe ukrainienne en Ukraine et privations de leur nationalité ukrainienne ; les perquisitions massives organisées par les services spéciaux ukrainiens dans les directions diocésaines, les monastères et les paroisses,

l'enregistrement à la Rada d'Ukraine d'un projet de loi interdisant à l'Église orthodoxe ukrainienne ses activités ; la privation de ses droits à l'usage des églises de la laurée des Grottes de Kiev et les expropriations violentes d'églises ; la campagne de calomnie contre l'Église orthodoxe ukrainienne dans les médias ayant entraîné de nombreux cas d'incendies et de vandalisme dans les églises, les attaques et les tentatives d'assassinat contre le clergé.

L'attention des membres du Conseil de sécurité de l'ONU a été attirée par la contradiction entre les actes des autorités ukrainiennes à l'encontre de la principale confession religieuse du pays et les documents internationaux, la Constitution ukrainienne et la législation.

L'intervention du représentant de l'Église orthodoxe russe avait eu une large résonance dans les médias.

Ayant pris acte du rapport, le Saint-Synode a constaté avec douleur l'aggravation des répressions contre les fidèles de l'Église orthodoxe ukrainienne, appelant la communauté internationale à élever sa voix pour la défendre.

Les membres de la réunion ont aussi abordé les conséquences de la commémoration du chef de la structure schismatique ukrainienne par le nouveau primat de l'Église orthodoxe de Chypre.

Lors de sa réunion du 20 novembre 2020, le Saint-Synode s'était déclaré dans l'impossibilité de commémorer l'archevêque Chrysostome II dans les diptyques, d'être en communion de prière et en communion eucharistique avec le primat de l'Église de Chypre qui venait de reconnaître l'un des groupes schismatiques en Ukraine et avait commémoré son chef parmi les primats des Églises autocéphales. Le Synode avait alors déclaré impossible de concélébrer avec les hiérarques de l'Église de Chypre qui entreraient en communion avec les représentants du schisme ukrainien.

L'archevêque Chrysostome II est décédé le 7 novembre 2022.

Le nouveau primat de l'Église orthodoxe de Chypre, l'archevêque Georges de la Nouvelle Justinienne et de tout Chypre, comme son défunt prédécesseur, a continué à commémorer le chef des schismatiques ukrainiens.

Le Synode de l'Église orthodoxe russe a donc constaté l'impossibilité de commémorer l'archevêque Georges de la Nouvelle Justinienne et de tout Chypre dans ses diptyques, d'être en communion eucharistique et en communion de prière avec lui et avec les hiérarques qui entreraient en communion avec les schismatiques.

Le président du DREE a présenté au Synode un rapport sur ses visites au Patriarcat d'Antioche et à l'Église orthodoxe macédonienne – archevêché d'Ohrid, ainsi qu'au Vatican, où il s'était rendu avec la bénédiction de Sa Sainteté le patriarche Cyrille.

Par ailleurs, le président du Département des relations ecclésiastiques extérieures du Patriarcat de Moscou a parlé de la table ronde sur le thème « Les expatriés et l'Église orthodoxe russe : expérience de coopération dans les pays d'Amérique latine », organisée par le Département des relations ecclésiastiques extérieures et le ministère des Affaires étrangères de la Fédération de Russie.

Puis, le métropolite Antoine a présenté au Synode le bilan de la deuxième séance de la Commission de dialogue entre l'Église orthodoxe russe et l'Église éthiopienne. Le Saint-Synode a constaté le succès de l'activité de la Commission de dialogue. Il a souligné l'importance de ses projets, parmi lesquels des actions communes pour la défense des chrétiens, l'interaction sur le plan international, le soutien des valeurs morales traditionnels, l'échange d'expérience dans l'espace médiatique, le soutien à la pastorale des expatriés russes en Éthiopie et éthiopiens en Russie ; les contacts entre représentants du monachisme, le développement des pèlerinages, la coopération sur le plan académique et social, la coopération dans les projets à caractère missionnaire et à destination de la jeunesse.

Enfin, le président du DREE a présenté son rapport sur la XII réunion de la Commission mixte russo-iranienne de dialogue entre l'orthodoxie et l'islam, qui a eu lieu du 21 au 22 février, consacré au service social des communautés religieuses dans le monde d'après la pandémie. Le Synode s'est dit satisfait du dialogue avec la communauté musulmane d'Iran, qui se développe rapidement. Ses membres ont introduit une série d'addenda au Règlement du Conseil patriarcal d'experts pour l'interaction avec le monde islamique.

Le métropolite Antoine de Volokolamsk a été déchargé de l'administration temporaire des paroisses du Patriarcat de Moscou en Italie. Leur gestion par intérim est confiée au métropolite Nestor de Chersonèse et d'Europe occidentale, exarque patriarcal d'Europe occidentale.